



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## défense et usage

Question écrite n° 53820

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la culture et de la communication sur sa politique linguistique, et plus particulièrement sa politique en faveur de la langue française. De nombreuses associations de défense de la langue française, comme le Courriel (Collectif unitaire républicain de résistance, d'initiative et d'émancipation linguistique), par exemple, militent pour l'enseignement et la promotion du français, pour beaucoup symbole des valeurs universelles de la République et de notre souveraineté nationale. Ce combat est selon lui rendu d'autant plus ardent qu'il pense déceler une stratégie organisée de liquidation de la langue française, à travers de multiples déclarations de rejet de notre langue nationale par des membres du Gouvernement, à travers certains discours prononcés en anglais par le Président de la République, à travers l'imposition progressive de l'anglais par l'Union européenne ou encore, à travers cette imposition par les grandes entreprises (le slogan du MEDEF est « *ready for the future* »). Ce basculement organisé vers l'anglais, notamment dans sa forme américaine, est censé mieux correspondre à la modernité. En réalité, il est surtout le véhicule de la pensée unique ultramondialiste et de l'idéologie ultralibérale. Ce phénomène d'anglicisation à outrance est particulièrement préoccupant car il tend à la fragilisation de la cohésion nationale, à travers une perte d'intégrité psychologique des citoyens, une perte des repères culturels et des problèmes de communication. Alors que l'article 2 de notre Constitution indique que « la langue de la République est le français », il lui demande la politique qu'il compte mener en faveur de la promotion du français et comment il entend lutter contre un envahissement de l'anglais.

### Texte de la réponse

Organisée chaque printemps en lien avec la Journée internationale de la francophonie, le 20 mars, la « Semaine de la langue française » (16-23 mars 2009) a pour ambition d'offrir au grand public une occasion de fêter la langue française en lui manifestant son attachement et en célébrant sa richesse et sa diversité. Elle permet aussi à nos concitoyens de prendre conscience qu'ils sont, avec tous les francophones, les acteurs de la vitalité du français. En choisissant de célébrer « des mots pour demain », la ministre de la culture et de la communication a placé l'édition 2009 de la « Semaine de la langue française » sous le signe de l'avenir. Les dix mots retenus (ailleurs, capteur, clair de Terre, clic, compatible, désirer, génome, pérenne, transformer, vision) reflètent la capacité de la langue française à s'adapter aux réalités du monde de demain. Comme pour la précédente édition, ces dix mots ont été choisis en concertation avec la Belgique, le Québec, la Suisse et l'Organisation internationale de la Francophonie. Cette démarche conjointe témoigne d'une vision partagée du rôle de la langue française dans une société en mouvement. L'édition 2009 de la « Semaine de la langue française », qui s'inscrivait dans le cadre des manifestations célébrant les cinquante ans du ministère de la culture et de la communication, a rencontré un vif succès. La délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) organise et coordonne la « Semaine de la langue française » sur le plan national, avec l'appui d'une agence de communication. Cette manifestation est relayée sur tout le territoire (métropolitain et outre-mer) par les services de l'État (directions régionales des affaires culturelles) et les collectivités territoriales. En mars 2009, quatre-vingt-sept villes ont été partenaires de l'opération, avec une programmation

riche et variée d'animations autour de la langue française et la présentation d'une exposition sur les dix mots. De façon générale, les dix mots sont souvent l'occasion pour de multiples structures associatives de réaliser un travail en profondeur tout au long de l'année visant à renforcer la maîtrise de la langue française par les publics en difficulté : personnes illettrées, détenus, handicapés. Enfin l'implication d'un grand nombre de ministères dans cette opération - en particulier celui des affaires étrangères et européennes, de l'éducation nationale, de la justice, du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, du logement, de la santé et des sports, de l'agriculture et de la pêche - permet d'en renforcer l'impact dans le corps social et d'en développer la diffusion en France comme à l'étranger.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Candelier](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 53820

**Rubrique :** Langue française

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 juin 2009, page 6293

**Réponse publiée le :** 22 juin 2010, page 6933